



FONDS MUTUEL DE GARANTIE DES MILITAIRES (FMGM)

DOSSIER DE DEMANDE DE GARANTIE

À remplir par l'organisme prêteur - cachet et signature sur toutes les pages

Pour un meilleur traitement, nous vous recommandons de nous restituer le dossier avec l'ensemble des pièces requises (voir paragraphe informations complémentaires).

Le, soussigné (organisme prêteur)

Agence

Code banque

Code guichet

Nom du responsable accrédité

Fonction du responsable accrédité

Téléphone

Télécopie

sollicite la garantie du Fonds Mutuel de Garantie des Militaires (FMGM) pour un (des) prêt(s) :

de nature (1) <input type="text"/>	d'un montant de <input type="text"/>	€	sur une durée de <input type="text"/>	mois	au taux de <input type="text"/>	%
de nature (1) <input type="text"/>	d'un montant de <input type="text"/>	€	sur une durée de <input type="text"/>	mois	au taux de <input type="text"/>	%
de nature (1) <input type="text"/>	d'un montant de <input type="text"/>	€	sur une durée de <input type="text"/>	mois	au taux de <input type="text"/>	%
de nature (1) <input type="text"/>	d'un montant de <input type="text"/>	€	sur une durée de <input type="text"/>	mois	au taux de <input type="text"/>	%

accordé(s) à l'emprunteur (obligatoirement adhérent à l'un des organismes ci-dessous) :

M. Mme Mlle

Affiliation : AGPM n°

MNM n°

MAA n°

CNG-MG n°

pour un bien immobilier situé à l'adresse suivante :

Résidence, bâtiment :

Rue :

Code postal :

Ville :

Signature du responsable

Date

Cachet de l'organisme prêteur

LES MENTIONS DE LA PRÉSENTE PAGE SONT À RENSEIGNER IMPÉRATIVEMENT

1) Nature du prêt : PEL, CEL, habitat, conventionné, relais, renégociation, à taux 0%.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite "informatique et libertés", vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur tous fichiers à usage de la société, de ses mandataires ou des organismes professionnels concernés. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse suivante : rue Nicolas Appert, 83086 TOULON CEDEX 9

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

État civil	Emprunteur		Coemprunteur	
Nom				
Nom de jeune fille				
Prénom				
Date de naissance				
Situation de famille	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Séparé(e)	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)
	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Union libre	
Régime matrimonial	<input type="checkbox"/> Communauté légale	<input type="checkbox"/> Séparation de biens	<input type="checkbox"/> Autre :	
Adresse				
Tél. domicile				
Tél. professionnel				
Personnes à charge	Nom-prénom	Lien de parenté	Date de naissance	

2 RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	Emprunteur	Coemprunteur	Arme	Emprunteur	Coemprunteur
Militaire en activité			Terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grade			Mer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de fin de lien ou de contrat			Air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ancienneté en mois			Gendarmerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Militaire hors activité			Santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraité(e)			Essences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres			DGA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grade atteint			Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Non militaire	Emprunteur		Coemprunteur	
Employeur				
Secteur d'activités et profession				
Adresse employeur				
Type de contrat	<input type="checkbox"/> CDD	<input type="checkbox"/> CDI	<input type="checkbox"/> Cadre	<input type="checkbox"/> Non cadre
Ancienneté dans l'emploi (en mois)				

3 RESSOURCES ANNUALISÉES

	Emprunteur	Coemprunteur
Solde ou salaire net	€	€
Revenus non salariés	€	€
Retraite	€	€
Allocations familiales	€	€
Loyers perçus (100%)	€	€
Autres ressources	€	€
Pension d'invalidité définitive,	€	€
pension alimentaire perçue,	€	€
indemnité compensatrice,	€	€
(à préciser),...	€	€

4 PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

8.1 Coût de l'opération		8.2 Financement						
décomposé comme suit :		Prêts (1)	Garantie afférente	Taux %	F ou R Fixe (2)	durée	Mensualité (3)	Montant des prêts
Terrain	€						€	€
Construction	€						€	€
Acquisition	€						€	€
Travaux	€						€	€
Rachat de prêt	€						€	€
Coût (hors frais accessoires)	€						€	Total des prêts €
Frais accessoires		Apport personnel réel, à justifier à l'aide des documents afférents. (hors prêts sociaux)						Apport personnel €
Frais d'agence	€							
Frais de notaire	€							
Autres	€							
Coût total TTC	€							Financement total TTC €

(1) Nature des prêts : PEL, CEL, habitat, conventionné, relais, renégociation*, à taux 0%.

Si prêt relais, bases du contrat : remboursement in fine ou échéances mensuelles

(2) F ou R : fixe ou révisable ; si révisable : capé à +/-3% maximum - Le financement TTC doit être égal au coût TTC -

(3) S'il y a lieu, préciser : nombre de paliers : Durée : Montant : €

* Joindre le tableau d'amortissement du prêt à racheter et le décompte pour solde. Pour un achat intervenant 3 ans après le premier prêt, joindre le plan de financement total.

5 OPÉRATION IMMOBILIÈRE ENVISAGÉE

Nature	<input type="checkbox"/> acquisition neuve	<input type="checkbox"/> acquisition d'ancien	<input type="checkbox"/> acquisition + travaux
	<input type="checkbox"/> terrain + construction	<input type="checkbox"/> construction	<input type="checkbox"/> travaux seuls
	<input type="checkbox"/> rachat de prêt (3)	<input type="checkbox"/> rachat de soulte	
Type	<input type="checkbox"/> appartement	<input type="checkbox"/> maison individuelle	<input type="checkbox"/> autre
Destination	<input type="checkbox"/> résidence principale	<input type="checkbox"/> résidence secondaire	<input type="checkbox"/> résidence locative
	<input type="checkbox"/> résidence en vue de la retraite	<input type="checkbox"/> autre	
Nom de l'emprunteur :			
Adresse du bien :			
Pleine propriété	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Les éléments ci-dessus sont vérifiés et certifiés par la banque conformément aux termes de l'article 3 de la convention de garantie signée avec le FMGM.
Montant du dépôt de garantie sous réserve d'acceptation par le FMGM : PEL, CEL, 1 % du montant du prêt ; autres prêts : 1,4 % du montant du prêt (à régler par l'emprunteur auprès de sa banque).

Accord de la banque pour l'octroi du prêt le :
Date et signature du responsable

à M.
Cachet de l'organisme prêteur

6 CHARGES ANNUALISÉES HORS OPÉRATION ENVISAGÉE

Désignation du prêt	Objet (1)	Restant dû	Date du terme	Remboursement annuel
		€		€
		€		€
		€		€
		€		€
Loyer hors charges annualisé				€
Pension alimentaire versée annuellement				€
TOTAL				€

7 PATRIMOINE IMMOBILIER HORS OPÉRATION ENVISAGÉE

Propriétaire (2)	Code postal du bien	Type de bien (appart / maison)	Usage (principal ou locatif)	Emprunt (capital restant dû)	Valeur estimée	Sûreté afférente (hypot., IPPD...)
				€	€	€
				€	€	€
				€	€	€
				€	€	€
				€	€	€
				€	€	€
				€	€	€

8 ÉPARGNE RÉSIDUELLE DISPONIBLE APRÈS L'OPÉRATION ENVISAGÉE

Livret d'épargne	€
Contrat d'assurance épargne retraite	€
Portefeuille titres	€
Autre	€

9 ASSURANCE EMPRUNTEUR

	Emprunteur	Coemprunteur
Militaire en activité	Taux de couverture	Taux de couverture
Taux de couverture GSP/AGPM Vie	%	%
Non militaire		
Taux de couverture GSP/AGPM Vie	%	%
Autre - préciser nom assureur	%	%

Cachet de l'organisme prêteur :

(1) I = immobilier ; C = consommation ; R = revolving ; P = personnel ; A = autre, à préciser.

(2) Propriétaire : A = Monsieur ; B = Madame ; C = Monsieur et Madame.

Pour les adhérents
de la MUTUELLE NATIONALE MILITAIRE (MNM)
de la MUTUELLE DE L'ARMÉE DE L'AIR (MAA)
de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE MILITAIRE (AGPM)
ou de la CAISSE NATIONALE DU GENDARME - MUTUELLE DE LA GENDARMERIE (CNG - MG)
Transmission de la demande de prêt

BANQUE

Si accord de prêt, transmission
de la demande de garantie

**Fonds Mutuel de Garantie des Militaires
(FMGM)**

Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX 9

Si le dossier est incomplet

Demande des pièces
manquantes à la banque

Si le dossier est complet

Étude du dossier
3 possibilités

Refus immédiat
du dossier

Examen du dossier en
commission d'attribution
de garantie
2 possibilités

**Acceptation
du dossier**

Refus

Acceptation

**Émission d'une attestation
de garantie provisoire**

Le refus du FMGM ne remet
pas en cause votre crédit.
Votre banquier prendra une
sûreté d'un autre type

**À réception du règlement
émission de l'attestation
de garantie définitive**

Dès réception du dossier, un accusé de réception est transmis à l'adhérent et une demande éventuelle de pièces complémentaires est transmise à l'organisme financier par fax.

L'étude du dossier peut entraîner :

- un accord si le dossier comporte l'ensemble des justificatifs requis.
- un refus immédiat :
 - si le prêt à garantir est un prêt à mensualités progressives, un prêt de plus de 25 ans, un prêt PAS de plus de 15 000 € ;
 - en cas de taux d'endettement supérieur aux critères d'attribution requis par le FMGM ;
 - en cas de surfinancement (montant du prêt supérieur à la valeur nette d'acquisition).
- un examen en commission d'attribution pour décision (acceptation ou refus) si :
 - l'apport personnel est inférieur à 5% pour une acquisition ou des travaux seuls, 10 % pour une construction.
NB : n'est pris en compte que l'apport personnel réel justifié (fonds propres), à l'exclusion des prêts patronaux, mutualistes, sociaux...
 - le taux d'endettement excède les limites requises par le FMGM (de 28% à 33% selon les ressources),
NB : les indemnités et primes non pérennes ne sont pas comptabilisées dans le calcul des soldes des militaires d'active. De même, ne sont admis au titre des revenus professionnels, que les salaires perçus au titre d'un contrat à durée indéterminée, dans la limite de 33% du salaire par année d'ancienneté dans le même emploi. Pour les professions libérales, il convient de justifier des trois dernières années d'activité (copie des bilans).
 - la date de fin de lien au service est antérieure à la date de fin de prêt, pour les personnels sous contrat,
 - le bien acquis est en indivision.

■ COMPOSITION DU DOSSIER (sous réserve d'éventuelles demandes complémentaires)

- dossier de demande de garantie (ou lettre de demande de garantie + étude de prêt détaillée de la banque) ;
- **pour les militaires en activité de service :**
 - un certificat de position militaire précisant la position statutaire (militaire de carrière, sous contrat, ORSA...), la durée des services accomplis à la date de la demande de garantie, la date de fin de lien et, éventuellement, la prochaine affectation, avec cachet et signature de l'organisme de gestion intéressé ;
 - les trois derniers bulletins de solde ;
 - en cas d'affectation hors métropole, une attestation de solde métropole avec cachet et signature de l'organisme de gestion (CILAM ou CTAC).
- **pour les non militaires ou hors active :** les trois derniers bulletins de salaire ;
 - > pour un rachat de prêt :
 - décompte du remboursement du ou des prêts immobiliers émanant de l'organisme bancaire précédemment sollicité, incluant la durée et le taux du prêt initial et le tableau d'amortissement initial.
 - > pour justifier de l'apport personnel :
 - si constitué de deniers, attestation bancaire précisant l'origine (épargne, don familial, etc.),
 - si constitué par la vente d'un bien, attestation notariée précisant que le bien est vendu et les fonds versés, à défaut le compromis de vente, à défaut, un engagement irrévocable de la banque.
 - si constitué d'un don familial : attestation du don.

■ ASSURANCE EMPRUNTEUR

Tous les revenus pris en compte doivent être assurés en décès-invalidité-incapacité de travail et, pour les salariés du secteur privé ayant une ancienneté inférieure à 3 années dans l'emploi, en assurance perte d'emploi. L'âge final des emprunteurs (âge au jour de la demande plus durée du prêt le plus long) doit être inférieur à l'âge limite de couverture par l'assurance.

I - Couverture des militaires en activité (emprunteur et/ou coemprunteur)

Ils doivent être couverts auprès d'AGPM Vie en décès-invalidité-incapacité de travail par le contrat collectif **Garantie spéciale prêt** pour 100% des revenus entrant dans le calcul du ratio d'endettement, garantissant l'intégralité des risques spécifiques et notamment le risque de guerre. Pour souscrire ce contrat, téléphoner au siège social à Toulon 04 94 61 57 57.

II - Couverture des non-militaires (emprunteur et/ou coemprunteur)

Ils doivent être assurés pour les risques décès-invalidité-incapacité de travail et peuvent souscrire la GSP auprès d'AGPM Vie.

III - Délégation

La délégation de créance d'un produit d'assurance temporaire-décès au profit de la banque n'est pas acceptée.

■ DEMANDE DE GARANTIE A TRANSMETTRE APRES ACCORD DE PRET AU :

Fonds Mutuel de Garantie des Militaires (F.M.G.M.) Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9

Pour toute information complémentaire, contacter les numéros téléphoniques suivants :

Si adhérent à la MAA
01 41 22 80 75 ou 76

Si adhérent à la MNM
01 44 23 10 35 ou 36

Si adhérent à l'AGPM
04 94 61 59 60

Si adhérent à la CNG - MG
01 44 06 24 10

Pour en savoir plus visitez notre site : www.fmgm.com